

## *Traité d'Histoire Locale de Saint-Just*

### **CHATEAU DE SAINT-JUST** *De son origine à nos jours*



**Dossier n° : 2011 - 02 002**  
Par : Jacques BAUTAIN,  
avec la participation de Maurice COTTEY  
et le concours des Archives Départementales de l'Ain

## Préambule

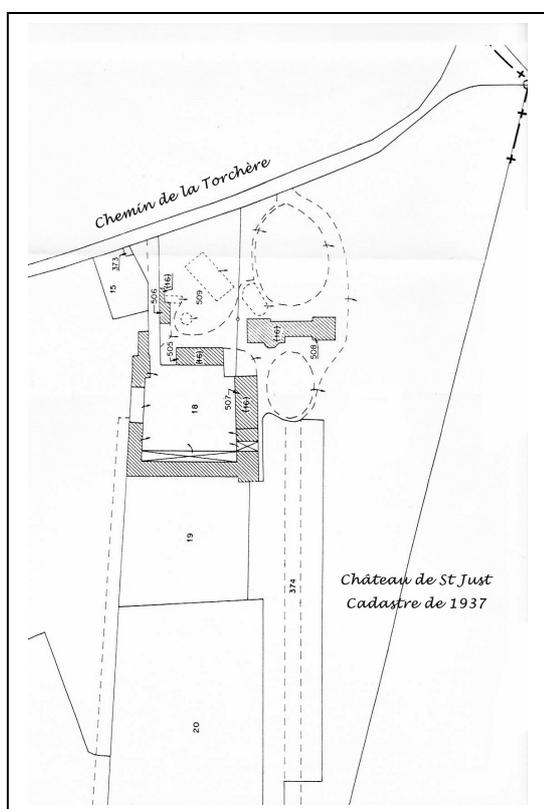
En ce 21<sup>ème</sup> siècle, le passant en ballade sur le chemin de la Torchère a un visuel sur le château de Saint-Just, dit de Brénon, qui interpelle. Outre les outrages du temps qui marquent le bâtiment et son parc, l'édifice donne encore une image attractive, qui en fait un des premiers éléments du patrimoine de la commune.

Le promeneur curieux peut alors s'interroger sur l'histoire de ce château et de ses occupants. Pour répondre à ces questions, nous avons peu d'éléments fournis par les archives, mais quelques points clés nous permettent d'entrevoir son évolution à travers le temps d'imaginer qui étaient ses différents propriétaires au fil des siècles.

Nous allons remonter le temps pour tenter d'approcher sa structure d'origine, puis revenir sur le temps présent pour découvrir qui étaient ses occupants.

## Période (1937 – 2010)

Le premier point de repère est l'extrait cadastral du lieu. De l'état des lieux de 1937 à nos jours, on constate que l'édifice et son environnement n'ont pas ou peu évolué, sinon par la dégradation due au temps qui passe sans que la main de l'homme ne le façonne.



L'accès principal actuel du château se fait depuis le chemin de la Torchère ; sa façade Est nous apparaît donc comme la façade principale. En fait, il n'en est rien. Ce que nous apercevons aujourd'hui est la façade arrière du château, l'accès principal antérieur se faisait depuis la RD 23 ou par la montée du chemin de Pombeau.

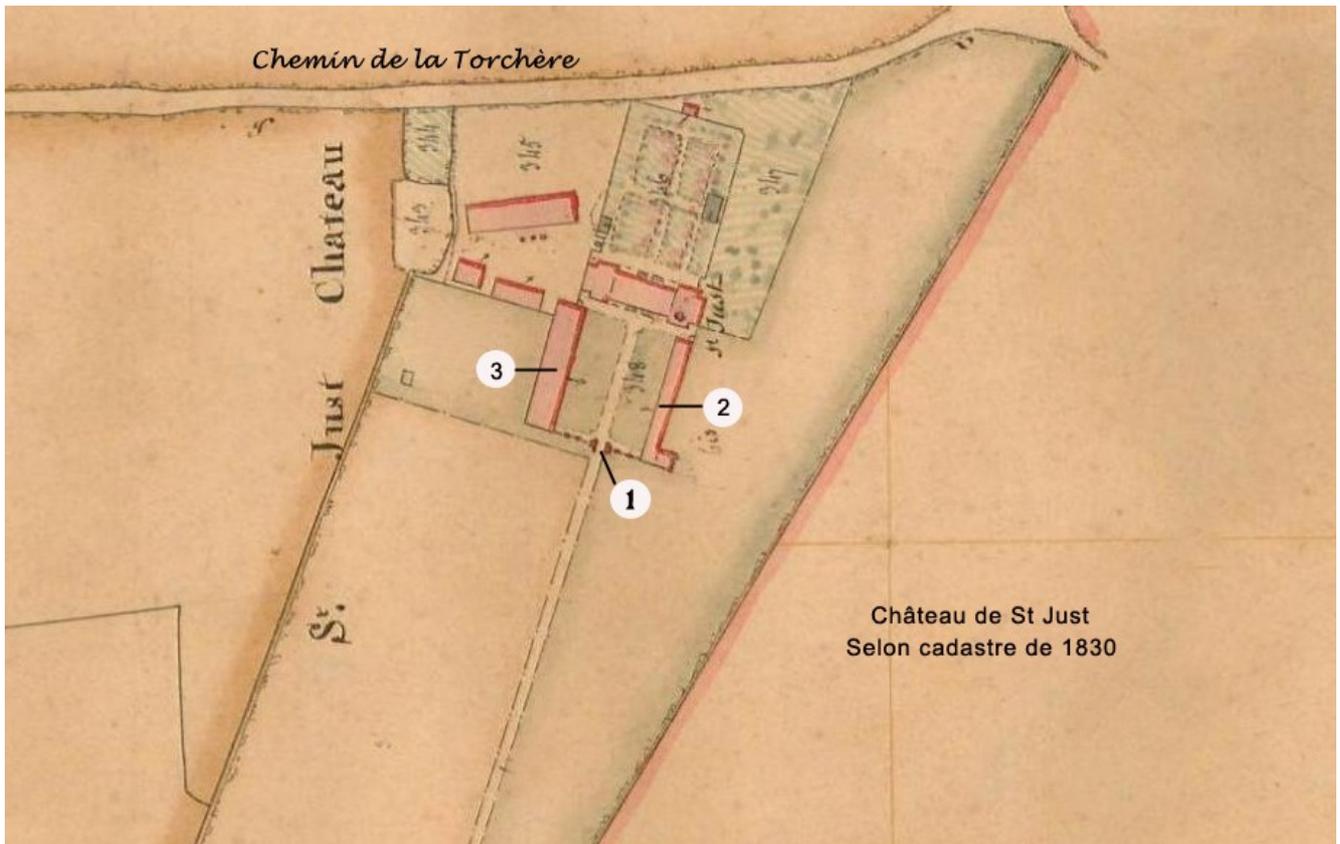
Sur le chemin de la Torchère ne débouchait qu'un accès de service. L'inversion de son accès principal fut établie vers 1830, sans doute pour de multiples raisons : l'entretien de l'accès initial, très long, devait être très onéreux. Les propriétaires de cette époque entretenaient des liens étroits avec la commune de Saint-Just et se sont ainsi ouverts sur le village de Saint-Just.

Les grilles de l'entrée du parc, dites à la flamande, ont ainsi été transférées de l'ancien accès Ouest à la cour d'honneur à ce nouvel accès ; seuls les deux piliers principaux ont été construits à neuf, ils offrent une architecture plus 19<sup>ème</sup> siècle.

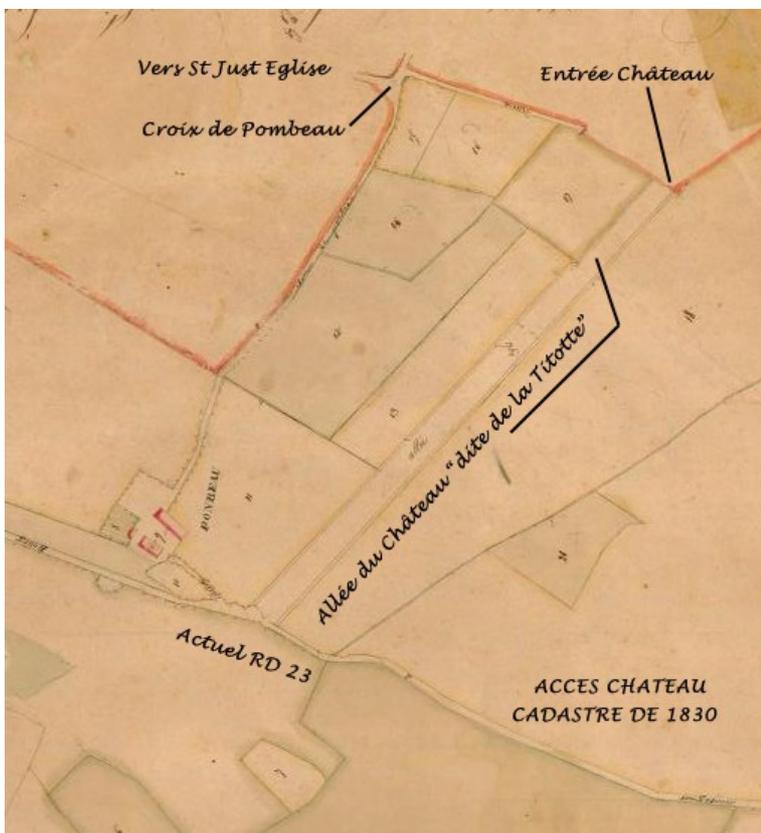
## Période (1830 – 1937)

C'est durant ce siècle (mi 19<sup>ème</sup> – mi 20<sup>ème</sup>) que le château connut ses plus importantes transformations. Outre l'inversion Ouest–Est de son accès, de profondes modifications architecturales ont bouleversé son aspect : démolition de la rangée d'arcades Sud de la cour d'honneur à l'Ouest, rehausse d'un étage sur l'ensemble du château, construction d'une tour accrochée à la façade Ouest, ainsi que la tour intégrée à l'appentis Sud et restructuration de façon simplifiée du parc et verger.

Les archives n'ont pas encore révélé qui était véritablement l'auteur de ses modifications. Un personnage peut être à l'origine de ces travaux : Claude Joseph Ambroise Picquet, successeur de Denis Ferdinand Picquet, son père. Ce général de l'armée napoléonienne fut très attaché à Saint-Just. A son anoblissement en 1816, il ajouta de Saint-Just à son nom qui devient "Picquet de Saint-Just". Vers 1842, il prend sa retraite et occupe le château à plein temps. Il sera même conseiller municipal jusqu'à fin 1850, puis il part sur Paris où il décèdera en 1855.



Selon l'extrait cadastral de 1830 ci-dessus, on mesure bien l'ampleur des changements entre les deux périodes. La structure du bâtiment semble ne pas avoir été modifiée entre son origine et 1830.



L'extrait cadastral ci-contre montre l'accès principal au château, depuis l'actuelle RD 23, par une large allée dite : « allée de la Titotte ». Cette dernière comprenait une voie centrale bordée de part et d'autre d'une bande herbeuse plantée d'arbres et au-delà de ces bandes herbeuses un grand fossé de drainage des eaux.

On y voit aussi le domaine de Pombeau faisant partie de la propriété, avec son accès depuis la RD23 et un accès depuis Saint-Just par un chemin appelé aujourd'hui le chemin de Rosepommier.

A la Croix de Pombeau, un carrefour desservant à gauche le quartier de l'église de Saint-Just (chemin de Rosepommier), tout droit le chemin de la Bretette, rejoignant Ceyzériat par les Plans et enfin, à droite, un chemin desservant pour les besoins de service le château et sa ferme (accès principal avant 1720 environ, date de construction de la dite allée de la Titotte).

## Le château en 1780

Nous pouvons mieux observer la description du château formulée dans deux notes retrouvées aux archives départementales.

**Pièce n°1** : apposition de scellés et inventaire au château de Saint-Just au domicile de feu maître Perruquet, procureur du roi au baillage de Bresse, du 3 mai 1779 par maître Claude François Ceyzériat, procureur à la cour de Bresse et greffier de la justice de Saint-Just.

**Pièce n° 2** : rapport de visite et reconnaissance des fonds acquis par maître Picquet, avocat du roi au baillage de Bresse du 15 mai 1780 par Claude Joseph Chambre, marchand expert nommé par Dame Jeanne Antoinette Lucie Sevré, veuve de maître Claude François Perruquet, vendeur et maître Denis Ferdinand Picquet, autorisé de maître Antoine Picquet son père, conseiller du roi et greffier en chef de l'élection de Bresse, assisté du sieur Pierre Bayère, maître entrepreneur de Bourg.

La reconnaissance des fonds comprend la maison de Saint-Just (*le château était à l'époque considéré comme maison de plaisance, aujourd'hui on dirait résidence secondaire*), le domaine contigu (c'est-à-dire la ferme attenante, le jardin et verger et terrains en dépendance). Est aussi inscrit dans les fonds le domaine de Pombeau propriété du Château.

### 15 mai 1780 - la visite du château

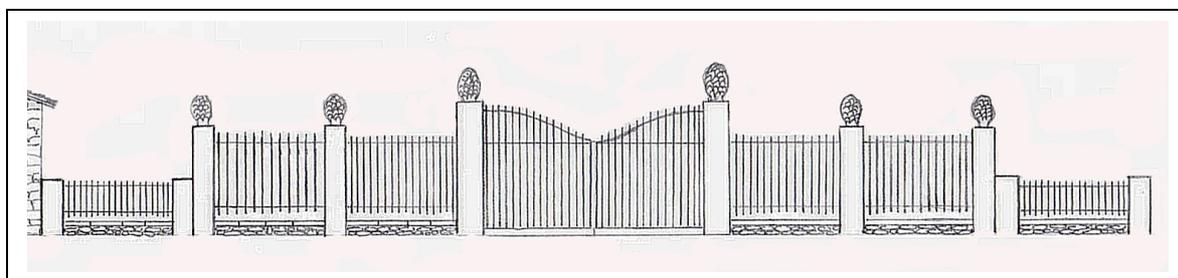
Selon le rapport de Claude Joseph Chambre, l'état général des lieux montre des signes de vétusté et des défauts d'entretien, mais laissons nous guider par l'expert.

Nous arrivons au château par le chemin venant de Bourg, actuelle RD23. Au niveau du domaine de Pombeau, nous empruntons une allée de bonne largeur, environ 7 mètres, bordée de chaque côté d'une bande herbeuse d'environ 4 mètres de large. Les arbres plantés en alignement sur ces bandes (noyers et pins) sont en mauvais état, *la plus grande partie a été coupée et remplacée par de jeunes plants qui ne sont pas de bonne venue et n'ont point d'espérance de profiter. La dite allée est en partie remplie de genêts qui demandent à être extirpés et arrachés.*

Cette allée a été construite à la charnière de transmission du château entre Jean Claude Porcet et François Perruquet son beau-frère, soit vers 1720. Elle était le reflet de ces deux personnages de la grande bourgeoisie burgienne qui voulaient imiter Versailles.

Après quelques centaines de mètres, nous arrivons aux grilles du château qui donnent sur la cour intérieure, dite d'honneur. Cette construction de clôture est dite à la flamande ; les piliers en pierre de taille sont en médiocre état, la porte est en fer à deux battants ; de chaque côté, on trouve trois balustrades en fer, soutenues par des piliers et demi piliers en pierre de taille, *qui penchent du côté du soir de 4 à 5 pouces, les barrières reposent sur des cadettes en pierre posées partie sur des fondations, partie sur la terre. Le coût de réparation de cette clôture est estimé à 120 livres.*

On peut penser que cette dernière restera en l'état, hormis les réparations mineures de serrure, jusqu'à son transfert côté Est du château, soit plus de 50 ans plus tard.



Représentation de la grille d'entrée du château (1 du plan cadastral) à son origine

Une fois passé les grilles, nous sommes dans la cour intérieure. Sur la droite (2 sur le plan), se dresse un bâtiment en longueur, composé d'un mur arrière en pierres et d'une façade comprenant 7 arcades, soutenues par des piliers en briques rouges montés sur des dés en pierre, le tout recouvert par une charpente de 7 fermes et toiture en tuiles. Sous l'arcade du bout, côté portail, il y a 2 fours, l'arcade à l'autre extrémité a été incendiée et la toiture est à refaire.

En vis-à-vis de ce premier bâtiment, de l'autre côté de la cour (3 sur le plan), un deuxième bâtiment comprenant 8 arcades de même construction, l'arcade du bout côté Ouest contient un colombier.

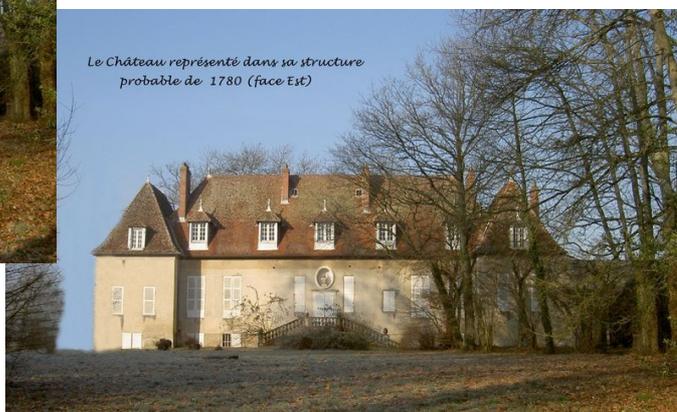
Le mur arrière des arcades est mitoyen avec les écuries du château et de la ferme attenante.

Ces deux ensembles d'arcades sont reliés au château par un mur. Côté Nord, une grande porte en bois à deux battants communique avec la cour du granger (fermier) ; côté Sud, une autre porte du même type communique avec le verger. Ces portes, hors service, sont à réparer.

Le château est composé d'un corps central et de deux pavillons latéraux au Nord et au Sud. En élévation, le bâtiment comprend un entresol semi-enterré, un étage principal et un étage sous-toiture comprenant chambres et greniers. On voit donc que le château n'est pas dans la configuration actuelle à deux étages.



Vue Actuelle du château, façade Est



La même façade en 1780

Le pavillon Sud comprend deux chambres à vue, dont la cheminée d'une des dites chambres est écroulée. Au-dessus des chambres se trouvent deux greniers. La charpente et les planchers sont en bois de sapin, les murs sont en cailloux et briques mélangés, les montants des portes et fenêtres sont en briques (*tout le dit pavillon est en très mauvais état et menaçant une ruine des plus prochaines*).

Le pavillon Nord contient la chapelle qui est en très mauvais état (cette dernière fut aménagée dans cette aile du château par Jean-Claude Porcet, propriétaire, vers 1690). La porte est en menuiserie à l'antique à deux battants, les montants sont en briques, le linteau en bois, le sol carrelé en cadette est en médiocre état, la boiserie à hauteur d'appui est peinte en bleu. La fenêtre en cintre à barreaux de fer, avec son grillage et son châssis à vitre de plomb, est également en médiocre état ; la réparer coûterait 800 livres. A l'intérieur de la chapelle, on peut voir une commode à 3 tiroirs, contenant 3 aubes, 2 chasubles noires, 2 autres chasubles, l'une blanche et l'autre rouge en satin et coton, 4 nappes y compris celui sur l'autel, une patère et six petits lavabes. Dans une armoire en chêne, il y avait 3 tissus et six coussins, 4 chandeliers et un crucifix, le tout en cuivre, 2 tableaux, l'un représentant la Sainte-Vierge et le Sauveur, l'autre au cadre doré représentant la Sainte-Vierge et 2 autres petits tableaux (au sujet des tableaux, nous aurons l'occasion de revenir sur l'un d'eux, de Benoît Alhoste, dans un autre recueil). A côté de la chapelle, se trouve la chambre du jardinier, contenant un lit à 4 colonnes, garni de sa couche de paille, un matelas, un traversin sans draps, ni rideaux, ni ciel de lit.

L'accès au corps central s'effectue par un escalier double, du même type que celui de la façade Est. La porte d'entrée en menuiserie est à deux battants. Elle conduit au souterrain de l'entresol par un escalier de 9 marches en pierres, dont cinq sont cassées. De chaque côté des marches, il y a un mur en pierre de taille blanche et dure, dont une partie se trouve dérangée et l'autre partie fusée et calcinée par la gelée. Au bas de l'escalier, il y a un cadre en pierre de taille cintré, sans porte, qui donne sur ce vestibule d'entresol, au plafond en briques et voûté.

Le vestibule donne sur la cuisine au sol carrelé qui contient un potager en pierre dure à quatre trous, soutenu par deux barres de fer et une grande cheminée en pierre taillée sur chant, supportée par deux piliers en pierre de taille. Le plafond est voûté, en briques. Cette cuisine reçoit la lumière du jour par quatre fenêtres aux châssis en verre à plomb, garnies chacune de deux barreaux de fer avec leur traverse, deux à l'Est et deux à l'Ouest avec volets intérieurs.

Le mobilier est composé :

- d'un cabinet en noyer à deux portes contenant un calice avec sa burette, 6 draps, 3 nappes, un essuie-mains et une bourette de nuit à rasage à l'usage de maître Perruquet, une corbeille avec deux couverts en argent frappés de la lettre P, 2 serviettes, 2 torchons, 2 services de cristal, 9 écheveaux dont 6 d'étope et 3 de lin, 3 chandeliers en cuivre et 2 d'arquerie, une bouteille et 3 chopines, un huilier en faïence et 2 fioles en verre ;
- d'un vaisselier à 2 portes, garni de 33 pièces de faïence (plats et assiettes), une bouteille en verre et un pot à eau en faïence, 10 couteaux à manche de corne, 4 cuillères et 4 fourchettes en étain ;
- d'une horloge dont la boîte est en noyer ;
- 3 plaques à repasser, une râpe à sucre et un dévidoir, une lampe en étain ;
- d'un pétrin en chêne ;
- dans la cheminée, une crémaillère, un chenet, une pelle, une fourchette, une pince, un soufflet et un tournebroche avec ses poids et ses cordes ;
- d'une table en noyer, un grand banc et 8 chaises en paille et une autre en bois avec son couvercle.

De la cuisine, on passe au lavoir qui contient deux pierres à laver et une fenêtre. Son mobilier comprend 7 casseroles en cuivre rouge, une passoire et 3 poêlons, un écumoire et une bassine en cuivre jaune, une tourtière, une poêle noire, un gaufrier, un arrosoir, 4 marmites avec couvercles, une table en sapin couverte d'un mauvais dais et d'une chemise pour voiture, 5 paniers, 2 en paille et 3 en bois, un paravent à six branches.

Du vestibule, on communique également avec l'office et la serre.

L'office contient une vingtaine d'assiettes de tout genre, 4 terrines, 3 écuelles, 3 pots à eau, 2 vases à fleurs, une cuvette en étain, 3 pots de chambre en faïence, 12 verres dont 2 à pied, 4 fioles à liqueur, 6 autres à tenir de l'orgeat, 3 compotiers en cristal, un huilier et un service en verre, 3 cafetières, 4 mauvaises cruches en terre de Lyon, 1 grand chandelier en cuivre rouge, 10 bouteilles, 4 chopines avec une carafe et un rafraîchissoir, 4 paniers en osier et une petite corbeille, 11 tapis et 6 coussins, une assiette en étain et une table.

Dans l'office, un escalier dérobé accède à l'étage.

De la serre carrelée et voutée avec quatre fenêtres (2 côté Est et deux côté Ouest), on donne à la cave. De la cave au sol en terre avec une fenêtre côté Est, on revient sur la cour Ouest par un escalier de sept marches, dont deux à la base en pierre et le reste en bois. Cette cave contient 32 bouteilles en verre, un pichet à vin, 18 lanternes pour les melons, dont 13 en verre dépoli et 5 unies, 4 tonneaux, dont l'un contient un quart de vin.

A l'autre bout du vestibule, côté Est, on accède au jardin (actuel parc visible depuis le chemin de la Torchère), par un escalier de dix marches en pierre de taille du même état que l'escalier Ouest.

Dans ce vestibule, il y a également un autre escalier de dix marches avec des balustrades latérales en pierre blanche, qui permet d'accéder au vestibule de l'étage par une porte en menuiserie peinte à l'huile et vitrée avec deux volets de bois. Ce vestibule, aux murs gypsés, comprend également quatre fenêtres. Il contient une fontaine en étain et sa cuvette, une armoire contenant 12 verres à pied et 12 sans pied, 5 carafes, 5 seaux en faïence, un rafraîchissoir, 12 chaises en paille et 2 tapissées, une table à 4 pieds en noyer et une autre avec 2 pieds sculptés et le dessus en pierre polie.

A cet étage, les plafonds sont en bois supportés par deux poutres avec des liernes à la française ; dans certaines pièces, ils sont peints à l'huile et au grès. Les sols sont carrelés, les portes sont en menuiserie avec des cadres en pierre de taille.

Ce vestibule donne sur un salon éclairé par quatre fenêtres (deux de chaque côté) et contient une cheminée en pierres polies du pays ; le foyer est composé de trois pierres et d'une molasse en fonte.

Du salon, on accède à une chambre, au Sud. Elle contient une cheminée en bois, en forme de chauffeuse ; elle a deux fenêtres donnant à l'ouest. De cette chambre, on accède à un cabinet, côté Est, avec deux fenêtres.

Du vestibule, on donne également sur une chambre côté Nord, éclairée par quatre fenêtres ; elle contient une cheminée en pierre dure à l'antique, *il n'y a point de molasse ni en pierre de Bretagne, ni en fonte*. Une partie de la fresque peinte sur le dessus de la cheminée est tombée.

De cette chambre, on donne sur une autre chambre au Nord, avec deux fenêtres à l'Ouest et une cheminée en pierre dure à l'antique. Depuis cette chambre, on accède à un cabinet donnant à l'Est avec deux fenêtres et un escalier dérobé qui permet d'accéder à un étage sous toiture.

A cet étage sous toiture se trouvent encore quatre chambres, un cabinet de domestique et deux greniers qui contiennent 20 coupées de froment et 40 de blé, un sac de farine, un sac de son et un sac de farine à l'usage de Françoise Martel et Jean Blanchet, domestiques, deux vieux tonneaux de vin et un tonneau pour le vinaigre.

Le mobilier des chambres est composé ainsi :

*Chambre de la servante Françoise Martel* : un lit à 4 colonnes garni de sa couche de paille (sommier), d'une couverture, d'un matelas, son traversin et deux draps, 4 mauvaises couvertures de rideaux jaunis, une table et 4 mauvais fauteuils ;

*Chambre de Jean Blanchet, domestique* : un lit à 4 colonnes garni de sa couche de paille (sommier), d'un matelas, 2 draps, un traversin, 3 mauvaises couvertures et rideaux de laine à carreaux jaunis ;

*Chambre du sieur Perruquet* : un lit à 4 colonnes, rideaux de couleur citron et une parure, un petit lit de repos avec son matelas et son coussin, 6 fauteuils anciens et 3 mauvaises chaises, des rideaux de couleur bleue, un petit meuble à 3 tiroirs, un miroir de dame doré ancien, un poêle en tôle, 4 pans de tapisseries de cretonne flambée avec 2 tableaux et cadres dorés ovales.

De la face à recevoir, il s'est trouvé 9 chaises fauteuils et un sautoir, le tout rembourré en mouquette, 2 tables à quadrilles, 2 petits trumeaux avec leurs chandeliers et deux petites tables de marbre sur le dessus, 4 rideaux de fermetures des fenêtres en toile de coton, des travaux de tapisseries à personnages et 3 petits de couture. Dans la cheminée, on peut voir deux chenets en fer, paires de pinces et tenailles et un soufflet.

*Chambre des demoiselles Perruquet* : 2 lits à la duchesse dont l'un a des rideaux de cadix vert et l'autre en eberline. Ils sont garnis de leur couche de paille et de 4 matelas avec chacun leur traversin, 2 couvertures, 3 fauteuils et 8 chaises rembourrées en mouquette, un miroir, six ouvrages de tapisseries, un tapis à marcher dessus.

On peut y voir également une bibliothèque qui contenait 3 ouvrages d'économie, 3 volumes des œuvres de Fontanelle, un dictionnaire des fiefs, un dictionnaire des droits seigneuriaux, 2 volumes de la maison rustique, 10 livres de piété.

On dénombre également 5 autres chambres à l'équipement mobilier plus sommaire contenant lit à 4 colonnes, coffres à linge, cabinet en bois, table et fauteuil.

La visite se poursuit par le jardin côté Est. Il est ceint de chaque côté par des murs en pierres et cailloux crépis dont une grande partie est tombée à cause du mauvais mortier ; ces murs sont couverts de cadettes en pierres dont une grande partie est calcinée par la gelée.

Il contient un puits et un réservoir, mais nous n'avons pas de description de la forme des aménagements paysagers de ce dernier, sinon que l'expert y a trouvé 16 pots de fleurs avec des orangers et des grenadiers. Au fond du jardin, ce qui est aujourd'hui l'accès principal, se trouve un pavillon composé de deux murs latéraux en pierres, d'une façade côté jardin en grilles de fer avec en son milieu une porte en bois de chêne. Le plafond est en lambris de sapin et le toit en tuiles. Le sol est carrelé de cadettes.

Vient ensuite la ferme du domaine, attenante au château. Elle est composée d'une écurie du maître, une écurie des vaches, une écurie des bœufs, une grange, une écurie à pourceaux de deux poulliers (poulaillers), d'un four et la maison du granger (deux pièces dont une principale avec une cheminée et un grenier à l'étage).

Dans cette vente, est également compris le domaine de Pombeau dont le granger est Louis Burloud.

Cette ferme comprend une maison composée d'une cuisine avec cheminée (pièce principale) et trois chambres. Certains murs sont en bois et non en pierres, les sols sont en terre battue. A l'extérieur, un escalier mène au grenier ; la maison est en liaison avec la bergerie.

On trouve également dans ce domaine un poulailler, un bâtiment comprenant four et écurie à pourceaux, une grange accolée aux écuries, des veaux, vaches et bœufs.

Dans la vente sont compris également plusieurs fonds :

- un petit bois de taillis, lieu-dit l'Egrelay au hameau de Tréconnas, planté de chênes (*en mauvais état par le dégât que les voleurs de bois y ont fait*) ;

- un petit bois de taillis (chênes et fayards, plus quelques pommiers chétifs), appelé le Bouchay au hameau de Tréconnas.

- au Nord de l'allée du château, un défriché qui sert de pâturage aux bœufs garni de bruyères en partie inférieure et en mauvais état à cause de la nature du sol ;

- au Sud de la dite allée, un pré appelé "pré neuf", puis à l'Ouest du pré, une terre nouvellement défrichée.

- d'autres prés constituant aujourd'hui l'exploitation agricole de Versaillat. D'après la description, les lieux semblent relativement marécageux et mal nivelés, souvent garnis de bruyères, genêts et fougères.

- au Sud du jardin du château, un verger clos de ses haies vives dans lequel feu maître Perruquet avait fait planter plusieurs arbres, dont la plupart sont de mauvaise venue et une autre partie est morte, le dit verger ne servant que de pâturage pour les veaux et dans lequel il y a beaucoup de genêts.

Bref ! ce rapport de visite nous fait apparaître un domaine en piteux état, tant du côté des bâtiments que des fonds et pour lequel de grosses réparations sont à engager.

### Retour aux origines du château

**L'époque Porcet :** jusqu'en 1724, le château appartient à la famille Porcet. Suivant un acte de vente retrouvé dans les papiers de la visite du 15 mai 1780, on découvre que Charles Emmanuel Porcet, procureur du roi au baillage de Bourg-en-Bresse et qui en fut son vice-président, achète le château à la famille de la Poype vers 1650. Ensuite, son fils Jean-Claude Porcet, lui-même procureur du roi au baillage de Bourg, reprendra le château en 1675 au décès de son père.

Jean-Claude Porcet contribuera à l'amélioration du château. Il fut sans doute à l'origine de la création de l'accès du château par la grande allée de la Titotte vers la fin de sa vie en 1724, à moins que cette dernière ne soit l'œuvre de François Perruquet, repreneur du domaine. Ce point reste à élucider.

Du temps de Porcet père, l'accès était encore différent.



Avant 1720, seuls les chemins en rouge sur le plan et leur prolongement ci-dessus existaient. La desserte du château se faisait donc uniquement via le domaine de Pombeau, lui-même dépendance du château. Le château était donc en partie isolé du reste du village de Saint-Just.

Autres aménagements de Jean Claude Porcet : en 1693, il commande au sculpteur Pierre Duflost de Bourg deux statues en pierre de 4 pieds et 3 pouces de hauteur (1,50 m environ), Hercule et Apollon, posées sur des piédestaux en briques, ainsi que deux statues de lion en pierre blanche ; elles étaient placées à l'entrée du château et ont disparu, sans doute déjà avant 1780, car elles ne sont pas mentionnées dans l'inventaire ci-dessus.

A la même époque, en mars 1690, c'est lui qui fait aménager la chapelle dans le pavillon Nord du bâtiment principal ; elle est intronisée sous le vocable de Saint-Jean et Saint-Claude. Elle sera desservie par le curé de Jasseron à raison de 30 messes par an et une somme de 24 livres sera versée annuellement. On peut dire que la chapelle du château souffle la priorité à la chapelle du village qui tombe déjà en ruine et n'est que peu utilisée pour les cérémonies du culte.

**L'époque de "la Poype", fondateur du château :** suivant des actes de vente retrouvés de la période 1645–1655, on constate que Charles Emmanuel Porcet, procureur du roi au baillage de Bourg, rachète à messire Louis de la Poype de St-Julien-de-Granet, baron de Cueille, président garde des sceaux au présidial de Bourg, beaucoup de ses titres de propriétés qu'il possède nombreux sur Saint-Just et entre Bourg et Saint-Just.

Ce dernier possède, outre le château de Saint-Just, le domaine des Fougères (ferme aux arcades située chemin de l'école), le domaine de la Croix (ferme appelée "de la Vierge" près du rond-point de la RD 979, chemin des Fougères) et notamment le domaine de Pennesuy avec son château.

C'est la conjonction de trois éléments, l'un par le titre de propriété, l'autre par la structure architecturale semblable des deux édifices et enfin la nature des matériaux employés qui permettent de dater l'établissement du château de Saint-Just.

En effet, de tous les châteaux et grosses maisons bourgeoises de Bourg-en-Bresse et de ses environs immédiats, et ils sont relativement nombreux, seulement deux ( le château de Saint-Just et le château de Pennesuy) ont la même structure architecturale et une ressemblance frappante, si on les replace dans leur vision d'origine, c'est-à-dire avant 1830 pour le château de Saint-Just.



*Le Château représenté dans sa structure probable de 1780 (face Est)*

Château de Saint-Just : propriété de la famille de la Poype (1640 – 1651)

Château de Pennesuy : propriété de la famille de la Poype (1620 – 1650)



C'est donc à travers l'histoire du château de Pennessuy que l'on peut approcher l'époque de construction du château de Saint-Just.

### **Chronologie du château de Pennessuy**

*(selon "La topographie historique du département de l'Ain" de MC Guigue de 1873. Les "cahiers de la justice de l'Ain de l'ancien régime avant la Révolution" de Paul Cattin et "1601-2001 Quand les pays de l'Ain deviennent province française" de MG Editions)*

1378–1448 (70 années), établissement de la maison forte et seigneurie de Pennessuy par Jean de Sanciat ; il la transmet à ses descendants, dont Jeanne de Sanciat qui la porte en mariage à Claude Lyobard le 14 décembre 1448 ; ce dernier en rendit hommage à François 1<sup>er</sup> le 3 avril 1536, lorsque le roi de France annexa une première fois la Bresse à la France.

En 1601, Pierre Escodeca, seigneur de Boysses, baron de Pardaillan (gascon et protestant), compagnon fidèle du roi Henri IV, s'installe à Bourg après la signature du traité de rattachement des pays de l'Ain à la France. Le 17 janvier 1601, le roi le fait abbé de Saint-Sulpice-en-Bugey, ce qui semble bizarre pour un huguenot. Le clergé n'appréciera d'ailleurs pas ni la noblesse locale catholique. Le roi le nomme également gouverneur de la ville de Bourg-en-Bresse.

Ce chevalier de Pardaillan rachète la seigneurie de Pennessuy, fait détruire l'ancienne maison forte et rebâtit à la place, vers 1605, le château que nous connaissons aujourd'hui. Voici donc la date approximative de la construction du château de Pennessuy dans sa configuration actuelle.

En 1611, tombé en disgrâce après l'assassinat du roi Henry IV, il cède sa seigneurie de Pennessuy à Guillaume Fouquet, marquis de Varenne, qui l'aliène à Pierre de Granet. Ce grand juriste bressan est né vers 1556 à Valence, alors dauphinoise. Après ses études de droit, il devient, vers 1585, conseiller du roi au parlement du Dauphiné à Grenoble. Après l'échange par Henry IV, avec le duché de Savoie, du marquisat de Saluces avec les provinces de Bresse, Bugey et pays de Gex, Pierre de Granet s'installe à Bourg-en-Bresse. Il est nommé par le roi à la plus haute fonction juridique en tant que premier président du baillage de Bourg et de l'élection de Bresse, dépendant du parlement de Bourgogne. Possesseur du château de Pennessuy vers 1612, il est sans doute également possesseur des domaines avoisinants nécessaire à la vie du château et de sa famille. Il semble qu'il posséda un large territoire depuis le château de Pennessuy, comprenant les domaines (fermes appelées granges à l'époque) de Pombeau, de Brénon (*ceci est sans doute l'appellation d'origine d'un domaine agricole existant qui sera supplanté par le château de Saint-Just après la construction de ce dernier*), des Fougères (ferme aux arcades, chemin de l'école) et de la Croix (ferme dite de la Vierge plus récemment, chemin des fougères).

En 1620, Pierre de Granet cède le château et ses domaines à sa fille unique Anne de Granet, suite à son mariage en 1613 avec noble messire Melchior de la Poype, comte de Crémieux, qui est alors chevalier au baillage de Bourg. Il est vraisemblable que Pierre de Granet ait fréquenté cette noble famille dauphinoise dans son passé dauphinois à Grenoble. Il décèdera en 1629.

Le 6 octobre 1620, du mariage d'Anne de Granet et Melchior de la Poype naît un fils, Louis de la Poype de Saint-Julien-de-Granet, baron de Cueille, qui deviendra comme son grand-père maternel président garde des sceaux au présidial de Bourg-en-Bresse en 1640.

Puis en 1651, il est nommé 1<sup>er</sup> président du parlement du Dauphiné à Grenoble. C'est durant la période de 1651 à 1657 qu'il vend la grande majorité de ses possessions bressanes, dont le château de Just, le domaine de Pombeau et le domaine des Fougères à Charles Emmanuel Porcet. Les deux hommes se connaissent et se fréquentent car ils siègent au baillage de Bourg (*la vente du domaine des Fougères ainsi que la mention du château de Saint-Just et de quelques autres domaines sont mentionnées dans l'acte de vente du 2 février 1651 auprès du notaire royal, Gaspard Trolliet*).

### **Hypothèses sur la date de construction du château de Saint-Just**

Est-ce Melchior de la Poype ou son fils Louis qui fit construire le château de Saint-Just ? Cela reste encore un mystère. Le point certain est que l'édifice existait début 1650, vu qu'il est mentionné dans l'acte du 2 février 1651.

Le père, Melchior, apparaît dans le paysage local à son mariage avec Anne Clémence de Granet. En 1613, il est âgé d'environ 25 ans, 7 années plus tard, en 1620, il devient, par don de Pierre de Granet, propriétaire du château de Pennessuy et des domaines annexes. Quel aurait pu être l'intérêt d'engager la construction du château de Saint-Just à cette époque ? Il se peut qu'il ait engagé cette construction à partir de 1630 pour préserver l'avenir de sa famille...

Louis, le fils, arrive à sa majorité en mars 1640, voire même avec anticipation étant né en octobre 1620. Sur la scène professionnelle, en entrant au siège présidial du baillage de Bourg, il se peut donc qu'il fit construire le château de Saint-Just pour asseoir sa position dans les années 1640–1645.

### Analyse du contexte socio-économique et politique de l'époque

Ce genre de bâtisse n'a plus la même fonction que celles issues de la féodalité des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles. Saint-Just n'a jamais été un fief, comme Bouvent ou Pennessuy.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, il s'agit plus de grosses maisons bourgeoises, d'ailleurs appelées à l'époque « maisons de plaisance » qui semblent avoir deux intérêts : d'une part fédérer les domaines agricoles dépendants et attenants pour mieux gérer ces derniers et d'autre part améliorer les revenus de la terre, afin d'assurer des biens complémentaires aux propriétaires. Par ailleurs, situés hors la ville, ces châteaux servaient de vitrine aux riches bourgeois et nobles du secteur, où ils recevaient leurs hôtes pour les fêtes et les parties de chasse.

Le 16<sup>ème</sup> siècle, entre 1500 et 1532, connaît des débuts prometteurs de dynamisme et d'expansion grâce à la duchesse de Savoie, Marguerite d'Autriche–Bourgogne, qui fit dans ce laps de temps construire l'église de Brou. La suite fut catastrophique pour le bassin de vie burgien, avec un enchaînement de conflits entre le royaume de France de François 1<sup>er</sup> et le duché de Savoie. Tantôt français, tantôt savoyard, notre territoire s'affaiblit (*le château de Jasseron fut bombardé et en partie détruit par les troupes de François 1<sup>er</sup> depuis les Conches et autres faits de guerre à nos portes*).

A l'état de guerre permanent de la fin du 16<sup>ème</sup> siècle s'ajoutent deux fléaux supplémentaires, l'un sanitaire avec une épidémie de peste de 1586–1587 qui touche toute la région (les enfants meurent les premiers, les parents dans les mois suivants ce qui va entraîner des conséquences démographiques graves et durables) ; l'autre est une conséquence directe de ces guerres qui créent des crises de subsistances accentuées par des périodes d'intempéries fréquentes qui anéantissent les récoltes, entraînant ainsi de nombreuses périodes de famine.

La guerre elle-même n'eût que peu de conséquences directes sur la démographie, car, hormis quelques actions sanglantes localisées dans la vallée du Suran, sur Treffort et Meillonas, il s'agissait plutôt de sièges de villes ou villages, plus ou moins longs, où les villes se rendent sans combattre et sans dommage.

Toujours est-il que dans cette période, selon les registres paroissiaux, la population de Saint-Just décline et passe rapidement de 90 à 30 habitants. Il faudra le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle pour que la démographie reparte à la hausse. Cette époque ne fut donc pas propice à la construction du château de Saint-Just.

Début 17<sup>ème</sup>, après le rattachement des pays de l'Ain à la France de 1601 par Henry IV, notre région retrouve un équilibre avec le retour à la paix politique et religieuse. De plus, entre 1600 et 1630, aucune épidémie de grande peste ni de famine ne viennent briser ce nouvel élan.

Malgré un dernier épisode guerrier, de 1643 à 1650, qui mettra le Bugey et la Bresse en première ligne, de violents combats ont lieu près de Bourg et à Chavannes-sur-Suran, entre les troupes françaises de Richelieu et les troupes espagnoles qui défendent leur territoire de Franche-Comté.

Le seul créneau de paix et prospérité dans lequel le château de Saint-Just a pu voir le jour se situe donc entre 1620 et 1640 ; ceci ferait que Melchior de La Poype en serait le concepteur, en copiant son château de Pennessuy.

En ce 17<sup>ème</sup> siècle, les contours de la ville de Bourg se sont agrandis ; ils atteignent les bords de la Reyssouze vers la porte des Halles. La distance de Saint-Just à la ville de Bourg est alors de l'ordre de 4 km et Pennessuy est à mi chemin.

### Modes de transport du 17<sup>ème</sup> siècle

Les modes de transport sont rudimentaires, principalement à pieds pour le commun des mortels, à cheval ou en chaise à porteurs pour les plus riches. Au vu de l'état des chemins et du confort des

chaussures au début du 17<sup>ème</sup> siècle, il faut environ 2 heures de marche pour rallier Saint-Just à Bourg, peut-être un bon quart d'heure à cheval.

Vers 1617, Nicolas Sauvage, facteur des maîtres de coches d'Amiens, inventa les premiers carrosses ou carrioles de location, remplaçant ainsi les chaises à porteurs. Vers 1640, il remet une vingtaine de carrosses à la location, rue Saint-Martin devant l'hôtel Saint-Fiacre à Paris. Le nom de fiacre est très vite donné à ce type de véhicule.

Il y eut aussi les chaises roulantes (roulettes, brouettes et vinaigrettes), mais c'est vers 1660 que se développe le transport à usage particulier comme le cabriolet, le carrosse, la berline et la diligence.

Saint-Just, tout comme Ceyzériat, devient alors un lieu résidentiel très attractif pour les notables burgiens.

### Analyse architecturale

Au 16<sup>ème</sup> siècle, les carrières de Ceyzériat, Ramasse et Villereversure sont en activité ; elles ont fourni la matière première de l'église de Brou. L'approvisionnement arrive également de la région mâconnaise. Mais l'utilisation de la pierre de taille est réservée aux édifices majeurs tels que le Prieuré de Brou, la Collégiale de Bourg Notre-Dame ou quelques palais seigneuriaux de personnages de premier plan.

Durant encore une grande partie du 17<sup>ème</sup>, la quasi-totalité des maisons et autres édifices bourgeois est édifiée en briques, cailloux, torchis et assemblages de bois. La pierre est seule réservée aux encadrements de portes, fenêtres et escaliers et encore, seulement pour les encadrements principaux, les éléments annexes étant traités en briques.

Le château de Saint-Just, d'après son descriptif de 1780, correspond bien à cette conception de construction et s'avère bien être une construction du 17<sup>ème</sup> siècle.

### **En conclusion**

La ressemblance de conception et d'architecture avec le château de Pennessuy, l'identification des premiers propriétaires et la fenêtre la plus propice de construction font que nous pouvons estimer un établissement du château de Saint-Just entre 1630 et 1640, appartenant au domaine agricole de la grange de Brénon. C'est un bâtiment de plus de 360 ans que nous pouvons voir aujourd'hui.